Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 7 Mai 1902. No. 25

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

Nos Affaires Municipales

Procès Verbal de la huitième Séance du 20e Conseil de la Ville de Saint-Boniface étant un ajournement de la septième séance régulière tenue lundi le 21 Avril 1902.

Présents: Son honneur le Maire Royal au fauteuil et Messieurs les Conseillers Collin, Gauvin, Lavoie, Lamontagne, Couture, Pelletier et Turenne.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et confirmé.

Lu ensuite les communiqués suivants: Wm. Lajimodière, Sécrétaire Trésorier de Taché transmettant chèque de $43.00 en paiement de l'entretien de M. Carrière à l'Hopital des Variolés. Référé au Comité de Santé et Licences.

R. Goulet Jr offrant $35.00 en règlement des droits et prétentions de la Ville sur les lots 9. 51 et 64 de la Commune.

John Ryan demandant au Conseil de soumettre au vote des Contribuables un règlement lui accordant un exemption de taxes pendant vingt ans sur sa Manufacture de laine.

Ces deux dernières communications sont référées au Comité des finances.

J. A. Prendergast, évaluateur rapport sur la pétition présentée contre le pavage de l'Avenue Provencher tel qu'annoncé, établissane que les signataires de la pétition ne représentent les 3/5 en valeur des propriétés qui seraient affectées par le dit ouvrage. Référé au Comité des Travaux Publics.

Le Cons. Pelletier présente le 4e rapport du Comité de Santé et Licenses en ces termes:

Votre Comité a l'honneur de faire rapport qu'il a pris en considération la demande de J-B. Leclerc d'amender le règlement concernant la fermeture des magasins à l'heure fixe et il exprime l'opinion qu'il n'y a pas lieu de faire le changement demandé a moins qu'une pétition signée par la majorité des interessés ne soit présentée.

"Votre Comité recommande que le règlement des Licences soit amendé de manière à obliger le propriétaire de tout établissement tenant des tables de billard de pool ou de bagatelle, à fermer tel établissement à onze heures du soir tous les jours de la semaine à l'exception du samedi où il pourra rester ouvert jusqu'à minuit, et du dimanche où il devra être fermé toute la journée; et aussi de manière à empêcher tel propriétaire de recevoir dans son établissement des enfants âgés de moins de seize ans."

Proposé par le Cons. Pelletier appuyé par le Cons. Turenne que le quatrième rapport du Comité de Santé et Licences soit adopté.

Proposé en amendement par le Cons. Gauvin appuyé par le Cons. Collin que le dit rapport soit modifié en fixant l'heure de fermeture à minuit pour tous les jours de la semaine.

Votant en faveur de l'amendement: les Cons. Gauvin, Collin, Lavoie et Lamontagne. Contre les Cons. Turenne, Pelletier et Couture. L'amendement est déclaré emporté et le rapport est déclaré tel qu'amendé.

Et la séance est levée.

CE QU'IL EN COUTE

Ce qu'il en coûte pour éviter une bronchite ou une fluxion de peitrine; un peu de BAUME RHUMAL à 25c la bouteille.

LA GUERRE

EN AFRIQUE

POUR LA PAIX

Prétoria—Les délégués bœrs visitent chaque district à tour de rôle, et font une propagande active en faveur de la paix. Le général Louis Botha est dans le Sud-est du Transvaal; l'ex-président Steyn, de l'Etat d'Orange, et le général Meyer sont dans le nord-est du Transvaal,

Le 25 mai aura lieu une conférence générale, à Vereeniging, pour la discussion finale des conditions de paix.

***

Londres—Une nouvelle officielle dit qu'après la réunion des chefs Bœrs à Vereeniging, ils se rendront à Pretoria et communiqueront à lord Kitchener leur décision touchant les conditions de paix qu'ils sont prêts à accepter. On pense qu'ils s'assembleront à Vereeniging le 15 mai.

ASSOCIATION POUR FAVORISER LE PLACEMENT GRATUIT DE FRANCAIS A L'ETRANGER ET AUX COLONIES

Il existe à Paris une Société que nos lecteurs ont peut-être intérêt à connaitre. C'est l'Association pour le placement gratuit de Français à l'Etranger et aux Colonies.

Cette société, dont les membres actifs sont des fonctionnaires dépendant du Ministère du Commerce, des affaires étrangères, de l'Instruction publique, est patronée par les notabilités françaises les plus en vue; anciens ministres, députés, sénateurs, académiciens, professeurs, etc. Elle présente donc des garanties que n'offrent pas toutes les sociétés; de plus elle se recommande par la compétence et le désinteressement de ses membres.

Elle fournit gratuitement aux particuliers et maisons de l'étranger qui s'adressent à elle, les moyens de trouver des Français dignes, laborieux, instruits, pouvant remplir les fonctions de vendeur, caissier, ingénieur, architecte, médecin, professeur etc.

La seule obligation qu'impose l'Association lorsqu'on a recours à ses bons offices, consiste à la faire connaitre le plus possible, afin que d'autres personnes puissent à leur tour, bénéficier des facilités qu'elle offre gratuitement.

Pour obtenir de plus amples renseignements il suffit d'écrire à M. Ch. Poujol, Président de l'Association, 73 Bard Arago Paris XIII

INTERET GENERAL

L'intérêt général, c'est la santé La plupart des maladies ont pour cause la faiblesse et l'altération du sang. Les Pilules de Longue Vie (Bonard) rendent au sang sa force et sa pureté. Sur réception de 2 cts, vous recevrez une boite échantillon. Cie Medicale Franco-Coloniale, Montréal.

LES TROIS MIROIRS

Une jeune fille élevée dans de pieux sentiments, mais chez qui, cependant, des pensées légèrement empreintes de vanité ou de coquetterie surgissaient parfois, écrivit un jour à sa mère: Ma mère, je désirerais bien avoir un miroir de toilette c'est un objet à peu près indispensable, qui me fait plus d'une fois défaut. Je compte donc sur ta bonté, et j'attends, non sans quelque impatience, je te l'avoue en toute sincérité, l'envoi de ce petit objet, qui a bien son utilité. Le lendemain, la jeune fille reçut de sa mère cette réponse: Ma chère enfant, non-seulement j'enverrai le miroir que tu me demandes, mais au lieu d'un que tu sollicites de moi, tu en recevras trois..... Trois! dit la jeune fille en interrompant sa lecture. Que signifie? Et poursuivant sa lecture, elle vit ces lignes: Dans le premier miroir tu verras *ce que tu es*; dans le second, *ce que tu seras*; dans le troisième enfin, *ce que tu dois être*.

La jeune fille marchait de surprise en surprise. Quand elle eut achevé la lecture, elle donna un libre cours à ses conjectures; mais rien ne la satisfit; force lui fut donc d'attendre, et l'attente est bien longue à seize ans! Aussi, compta-t-elle les jours, les heures, les minutes qui s'écoulèrent entre la réception de la lettre et l'envoi qu'elle annonçait.

Enfin, après trois longs jours (trois siècles,) une boite arriva à l'adresse de la jeune fille; aussitôt qu'elle l'eut reçue, elle s'empressa de l'ouvrir.

Un premier paquet soigneusement enveloppé, et portant le No 1 frappa d'abord ses regards; elle l'ouvrit avec précaution. Le cœur lui battait avec force; qu'allait-elle trouver? Elle trouva d'abord un modeste et fidèle miroir—qui selon la promesse de sa mère—lui montra ce *qu'elle était*; sa jeunesse, ses agréments, les charmes du printemps de la vie. "Oh que ma mère est bonne!" dit l'enfant. Et, dans sa reconaissanse naïve, elle donna un baiser au miroir. Mais que pouvait contenir le deuxième paquet, qui semblait plus gros et plus lourd? Elle l'ouvrit avec anxiété, et y trouva...une tête de mort; autre miroir non moins fidèle de ce "qu'elle serait un jour."

La vue de tel objet était propre à faire réfléchir. La jeune fille commença à comprendre la leçon que voulait lui donner sa mère, et elle regarda plus longtemps le second miroir que le premier.

Restait le troisième paquet. On comprend qu'après le deuxième, l'enfant dut éprouver quelque crainte à l'ouvrir; cependant elle se dit qu'il ne pouvait pas contenir un objet plus effrayant, et sa main défit l'enveloppe.

Un cri de joie lui échappa, en trouvant sous une soyeuse étoffe une délicieuse statuette représentant la Vierge Marie, type de modèle de toute vertu. Voilà *ce que je dois être* s'écria-t-elle et à qui je dois ressembler avec la grâce de Dieu. Elle s'agenouilla et pria longtemps.

Le Manitoba

Mercredi, 7 Mai 1902

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT
Canada et États-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

MORT DE MGR TANGUAY

Une des figures les plus imposantes du clergé canadien vient de disparaître. Monsignor Cyprien Tanguay, après une très longue maladie, s'éteignait la semaine dernière à Québec à l'âge avancé de 84 ans.

La carrière de cet homme de bien a été intéressante, comme on le verra par les notes biographiques que nous publions plus bas :

Mgr Tanguay était le fils de Pierre Tanguay et de Reine Bartholl. Né à Québec, le 15 septembre 1819, il fit ses études classiques au Séminaire de cette dernière ville et y fut ordonné prêtre en 1843. Après avoir exercé son ministère à Saint-Luc, Rimouski, St-Raymond et St-Basile, il alla en 1860 à St-Germain, où il fit construire l'église qui devint plus tard la cathédrale du diocèse de Rimouski. Il fonda aussi le collège de Rimouski et le couvent de Notre Dame

En 1865, il se retira du ministère et entra au service du gouvernement canadien, au bureau des statistiques du département de l'Agriculture. Il occupa ce poste jusqu'à dernièrement, alors qu'il fut mis à la retraite.

En 1867, il fut envoyé à Paris, pour examiner les archives françaises, en rapport avec l'histoire du Canada, et en 1887. il alla à Rome dans le même but. A ce voyage, il fut créé Prélat Romain par le Pape.

Mgr Tanguay reçut, en 1883, le degré de Docteur-ès-lettres à l'Université Laval, où il fut nommé professeur d'archéologie en 1887. Il fut un des fondateurs de la Société Royale du Canada. En 1896, il reçut du gouvernement de la Puissance une médaille de la Confédération, en reconnaissance de ses services littéraires. Il était membre de la Société Diplomatique de France, président honoraire du Conseil Héraldique de France.

Il écrivit de nombreux et précieux ouvrages, dont les principaux sont le "Répertoire du Clergé Canadien par ordre chronologique," et son immense "Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes," ouvrage qui présentait des difficultés quasi insurmontables, qui demandait un travail de géant et qui servira à perpétuer dans l'esprit des Canadiens, le souvenir de son illustre auteur.

Le premier volume de ce dictionnaire parut en 1871. Les autres suivirent ainsi : second, 1886 ; troisième et quatrième, 1887 ; cinquième, 1888 ; sixième, 1889 ; septième et dernier 1900.

Le "Dictionnaire généalogique des "familles canadiennes" est, de l'aveu de tous ceux qui s'occupent de notre histoire, l'ouvrage le plus considérable et le plus important sur les annales de la nationalité canadienne-française.

Mgr Tanguay reçut, pour son ouvrage, l'approbation et les félicitations de tous les archevêques et évêques du Canada, du gouverneur général, et des principaux personnages de notre pays.

Par son testament Mgr Tanguay laisse sa magnifique bibliothèque à l'Université Laval, de Québec.

Choses de France au Canada

Sommée par le *Gaulois*, de Paris, de donner son programme électoral, la *Lanterne*...s'exprimait ainsi quelque temps avant les élections françaises :

"Notre programme, à nous républicains, est de réaliser tout ce que la réaction veut empêcher, d'abolir ce qu'elle veut conserver, de faire de la République autre chose qu'une monarchie déguisée.

"*Nous voulons d'abord en finir avec l'Eglise*, la frapper dans ses ressources en supprimant le budget des cultes, la frapper dans son œuvre de mort en supprimant les congrégations ; nous poursuivons la laïcisation complète de l'enseignement par l'abrogation de la loi Falloux et le monopole universitaire.

"En finir avec l'Eglise, la FRAPPER DANS SON ŒUVRE DE MORT EN SUPPRIMANT LES CONGRÉGATIONS !!

Les *Débats*, de Montréal, ont pas plus tard qu'il y a quinze jours, approuvé cette néfaste loi qui frappe les congrégations. Mgr. l'Archevêque de Montréal a envoyé à ce journal, rédigé par un Français, une lettre condamnant son attitude sur cette grave question.

Pour clore l'incident Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada, Mgr. Falconio, a daigné écrire à Mgr. Bruchési dans les termes suivants :

Ottawa, 25 avril 1902.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Laissez-moi vous féliciter de la lettre que vous avez adressée le 15 de ce mois au directeur des *Débats*. Vous y faites bonne justice de l'article que ce journal avait publié au sujet de la loi sur les congrégations religieuses, votée en France le 1er juillet 1901.

Il est en effet déplorable que catholiques se croient permis d'approuver et même de louer une loi opposée à tout principe de vraie liberté, contraire à tout sens de la justice, une loi que le Chef de l'Eglise a solennellement condamnée. Aussi avez vous sagement agi en mettant en garde les fidèles de votre diocèse contre des idées si pernicieuses et en blâmant une conduite inqualifiable surtout dans un pays où l'esprit religieux est si profondément enraciné et où, grâce à Dieu, la liberté religieuse est chose sacrée.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement et de ma sincère affection en J.-C.

DIOMÈDE FALCONIO, Arch. de Larisse. Délégué apostolique.

L'EPARGNE DU PETIT SOU

L'objet de la Banque d'Epargne du Petit Sou, dont l'application pour une charte a été faite à Ottawa, est digne d'éloges. Son but est de cutiver des habitudes d'économie parmi les gens de ressources médiocres. Nombre de grosses banques reçoivent des dépôts jusqu'à une piastre, mais beaucoup de personnes ne se sentent pas attirées même par ce chiffre si bas.

On ne saurait imaginer de méthode plus efficace pour venir en aide aux pauvres. Un compte de banque, quelque petit qu'il soit, a un grand effet moral, et l'individu qui a commencé à déposer même des sous, fait un grand pas vers la réinstallation de sa dignité. Il se lance avec beaucoup plus d'ardeur et de contentement dans le "struggle for life."

Chaque homme, femme ou enfant, devrait épargner quelques sous de chaque piastre gagnée. En agissant de la sorte on se pourvoit contre les jours malheureux.

Elections en France

PAS UN SEUL MINISTERIEL ELU A PARIS

Pas un seul ministériel n'a été élu dans Paris pour la chambre des députés. Les élus sont huit nationalistes,six anti-ministériels socialistes, quatre anti-ministériel républicains et trois conservateurs.c'est la plus grande défaite infligée à un gouvernement dans Paris. Les ministériels ont perdu quatre sièges et un nouveau député nationaliste a été élu. Au nombre des députés élus sont MM. Millevoye, nationalité, Geo. Barry, nationaliste, Lockroy, radical, Vaillant, socialiste-révolutionnaire, tous anciens députés, M. Flourens, M. Mesurer, socialiste-radical, député qui avait été remplacé par M. Syveton, nationaliste. Les nationalistes ont subi une grande perte par la défaite de M. Drumont, le célèbre anti-sémite qui a été battu en Algérie par 900. Parmi les principaux députés réélus sont M. le comte de Mun, le comte Boni de Castellane, MM. Ribot, Méline, et De Lanessan.

La votation a commencé à 8 heures et s'est terminée à 6 heures. Le nombre total des candidat était de 2,515 dont 353 pour le département de la Seine. A Paris il a plu toute la journée mais cela a empêché peu de personnes a enregistrer leur vote. La votation totale donne une augmentation de 20 par cen sur celle des dernières élections. Il n'y a eu aucun désordre.

Le ballotage aura lieu dimanche prochain.

Il est probable que le cabinet Waldeck-Rousseau sortira de la lutte avec une majorité, mais cette majorité sera très faible ; ce qui veut dire probablement un règne de courte durée. M. Waldeck-Rousseau a déjà adressé aux préfets de France une lettre les invitant à lui faire connaître le nom des prêtres qui se sont occupés d'élection. Cet acte seul montre toute l'hostilité de M. Rousseau vis-à-vis le clergé.

La Langue Francaise

(Du *Temps* d'Ottawa)

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que le Sénat a reconnu, les droits de la langue française, en nommant un traducteur additionnel des "Débats." Nous félicitons le Sénat de son acte de justice, qui est la réalisation de l'œuvre commencée en 1896 par l'honorable sénateur Bernier. Avant 1896 la langue française était ignorée au Sénat, quant aux "Débats" qui n'étaient pas traduits en français.M. le sénateur Bernier fit cette année là reconnaître nos droits en faisant adopter par le comité des "Débats," dont il était le président, le principe que les sénateurs Canadiens-français ont droit d'avoir une version française des discours prononcés au Sénat. Cette traduction fut faite pendant deux sessions par un traducteur payé à tant de la page. Deux ans ou trois ans plus tard, M. Jos Bouchard était nommé pour faire la besogne à traitement fixe. Mais l'ouvrage était trop considérable pour un seul traducteur, et avant la nomination de M. Bouchard comme après, la version française n'arrivait que cinq, six et même douze mois après la version anglaise. La nomination d'un deuxième traducteur permanent s'imposait donc. Elle a été faite hier sur la recommandation du comité des "Débats. A l'honorable M. Pascal Poirier, sénateur acadien, et président du comité des "Débats" du Sénat cette année revient l'honeur d'avoir complété l'œuvre commencée en 1896 par l'honorable M. Bernier, sénateur manitobain. Au moment où se fait par tout le Canada français, et jusque dans la chambre des communes, un réveil en faveur de la propagation de la langue française et surtout du bon parler français, cette action du Sénat et surtout cette union des deux extrémités du pays, l'Acadie française avec le Manitoba français est du meilleur augure. Ces deux groupes se sont tendu la main et aidés par un représentant de la province de Québec, l'honorable sénateur Béique, membre du comité des "Débats" ont fait sanctionner les droits de la langue française au Sénat.

Nous sommes heureux que le sort soit tombé non seulement sur un homme des plus compétents à faire ce travail difficile, mais aussi sur un homme de talent, un littérateur qui méritait cette reconnaissance du pays. Ajoutons à cela que depuis quelques années M. Chapman est un citoyen de notre grande province de d'Ontario, où les Canadiens-français augmentent en nombre tous les jours et servent de trait d'union entre les Français des provinces de l'est, et les Français des provinces de l'ouest

Encore une fois nous félicitons le Sénat et le remercions de son acte de justice.

Les Grands Pontificats

LA "PRESSE"

A l'occasion des grandes fêtes qui ont lieu à Rome cette année pour le jubilé de Léon XIII, il est bon de rappeler certains faits historiques. Trois pontificats seulement ont été de plus longue durée que celui de Léon XIII jusqu'à l'heure actuelle : ceux de St. Pierre, de Pie VI et de Pie IX. Le pontificat de St. Pierre fut le plus long de tous et l'admonition traditionnelle: "Non videbis annos Petri"—Tu ne verras pas les années [de Pierre," reste encore vraie. Néanmoins, il est vrai que Pie IX fut évêque de Rome plus longtemps que ne le fut le Prince des Apôtres. Quand à Pie VI, qui fut élu le 15 février 1775, et qui célébra le vingt-cinquième anniversaire de son pontificat le 15 février 1799, on ne lui fit pas de grande cérémonie pour son jubilé. Une année avant, jour pour jour, le 15 février 1798, on avait proclamé la république romaine du haut du Capitole, et cinq jours plus tard on chassait le souverain pontife du Vatican pour le traîner d'abord à Sienne, puis à la Certosa de Florence, où il commença son année de jubilé sous les circonstance les plus pénibles. Huit mois plus tard, il mourait prisonnier en France, après avoir avoir été transporté par deux fois d'une prison à l'autre. Son règne fut de 24 ans, huit mois et quatorze jours, c'est-à-dire sept mois de plus que le pontificat actuel de Léon XIII.

Le jubilé de Pie IX commença le 17 juin 1870 alors que la guerre franco-allemande remplissait l'Europe, et alors que le Concile du Vatican préparait la définition du grand dogme de l'infaillibilité du Pape. Mais les grands préparatifs pour la célébration du jubilé furent réduits à néant le 20 septembre, lorsque Victor Emmanuel enleva au Souverain Pontife, le Patrimoine de Pierre. Comme son prédécesseur, Pie IX célébra son jubilé en captivité sous les sous les mêmes circonstances déplorables. Léon XIII commence son jubilé sous les mêmes circonstances déplorables. L'Italie est la seule puissance qui n'ait pris aucune part dans les hommages qui n'ont cessé de pleuvoir sur le Souverain Pontife. Bien plus, comme si elle voulait accentuer davantage l'esprit de rancune et d'hostilité qu'elle a à l'égard du Vicaire du Christ, l'Italie (l'Italie officielle, bien entendu et non pas ses millions de fidèles(choisissait le jour des célébrations pour présenter au Parlement un bill de divorce, qui devait blesser les sentiments les plus intimes du Père de la Chrétienté. Ce sont de tels faits qui méritent l'attention des catholiques, surtout au temps actuel.

—Hier soir un farceur a enlevé un bicycle stationnant devant une résidence de l'Avenue Provencher. On est prié de le remettre au MANITOBA sous le plus bref délai.

La famille Monchamp, de St-Norbert

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs une amélioration dans l'état de M. J.-B. Monchamp, de sa femme et des trois enfants qui ont échappé à la mort dans le désastre d'il y a dix jours.

La paroisse de Saint-Norbert, ayant en tête son vénerable et saint curé, Mgr Ritchot, a entouré de tous ses soins les pauvres malades. La charité compatissante a fourni des vêtements à la famille et des bras se sont offerts en grand nombre pour construire une nouvelle maison.

Des souscriptions magnifiques ont été faites. *Le Free Press*, MM. Burke & Cie, Rocan, & Cie C. A. Gareau, de Winnipeg ; M. Campeau, de Saint-Norbert, M. Pierre Dumas, de Saint-Vital, ont fait circulé des listes. On arrivera à la somme de $2000.

M. Monchamp remercie vivement le public. Nous sommes heureux de pouvoir dire que jamais sympathie ne pouvait se manifester avec plus d'àpropos; la famille si terriblement frappée était une des meilleures et des plus estimées de la paroisse.

AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant le diocèse de la "Orthodox Russo Greek Catholic Church for North America and the Aleutian Island," et chacune des paroisses et missions de la dite église au Canada, avec pouvoir d'acquérir et de posséder toutes propriétés mobilières et immobilière pour fins religieuses, d'éducation et de charité et pour établir et faire fonctionner des églises, écoles, et institutions de charité.

Daté à Edmonton Alberta 28 jour de décembre, A. D. 1901.

SHORT & CROSS.
Solliciteurs des Réquerrants.

AVIS.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte incorporant la *First National Bank of Canada* avec les pouvoirs ordinaires des Banques, d'après l'acte des Banques et ses amendements.

Signé F. D. WOODS,
Avocat des requérants

Daté ce 20ième jour de mars 1902.

Chronique de la Province

SAINT-JEAN BAPTISTE

M. Monty le savant peintre qui a déjà décoré plusieurs églises au Manitoba et aux Etats-Unis, est actuellement à donner une toilette neuve à la nôtre. Son ouvrage nous parait tous les jours plus beau à mesure qu'il avance, M. Monty réside ici depuis trois semaines avec Madame Monty et ses trois enfants.

La paroisse de Lasalle a également retenu les services de cet artiste pour son église.

LETELLIER

Il y a un peu d'eau dans les champs ce qui incommode assez les cultivateurs dans leurs travaux.

M. et Mde McCrea sont descendus à Winnipeg au commencement de la semaine.

M. Chs. Perron, de cette localité a vu la lampe d'un incubateur qu'il possède faire explosion tout comme celui de l'infortuné M. Monchamp à Saint-Norbert. Heureusement pour lui et les siens l'accident n'a pas causé beaucoup de dommages.

Des juifs ont ouvert un magasin dans la vaste bâtisse construite récemment par M. S. Houle.

DEPRESSION AU PRINTEMPS

LES GENSSE SENTENT FAIBLES, AISEMENT FATIGUES ET HORS DE LEUR ASSIETTE

VOUS DEVEZ AIDER LA NATURE EN SURMONTANT CES MALAISES AVANT QUE LES MOIS DE CHALEUR ARRIVENT.

Il est important que vous soyez en bonne santé, au printemps. Les chaleurs de l'été s'en viennent, et vous avez besoin de force, de vigueur et de vitalité, pour les supporter. La faiblesse, la dépression et l'affaiblissement dont vous souffrez au printemps sont débilitants et dangereux. Vous avez été renfermés en grande partie durant les mois d'hiver, vous n'avez peut-être pas pris le montant d'exercice ordinaire votre sang est épais et impur, et vous avez besoin de renouveler complètement votre système. En d'autres termes, vous avez besoin de suivre un traitement aux Pilules Roses du Dr Williams. Si vous les essayez, vous serez surpris de voir comme vous commencerez à vous sentir vigoureux, comment la lasitudes disparaitra, votre démarche deviendra degagée, les yeux s'éclairciront, et une sensation de nouvelle force prendra la place des anciens malaises. Des milliers ont éprouvé la vérité de ces paroles et ont obtenu le renouvellement de la santé par l'usage de ces pilules au printemps. Une d'elles, Melle Cassie Way, de Picton, Ont., dit: "Il y a quelques années, je fus guérie d'une très grave attaque prolongée de dyspepie, par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams' après que tous les autres remèdes que j'avais essayés eurent échoué. Depuis ce temps je prends, au printempe, ces pilules comme tonique et reconstituant du sang, et je trouve que c'est le meilleur remède que je connaisse pour cette fin. Les gens dont la santé est épuisée, à cette époque de l'année, feraient bien de faire usage des Pilules Roses du Dr Williams."

Ces pilules ne sont pas un purgatif et n'affaiblissent pas comme le font tous les purgatifs. Elles sont un tonique de leur nature et renforcent depuis la première dose jusqu'a la dernière. C'est le meilleur remède qui existe contre le rhumatisme, la sciatique, les maladies nerveuses la névralgie, l'indigestion' l'anémie, les maladies de cœur, la scrofule et les humeurs dans le sang, etc. Les véritables ne sont vendues qu'en boites, portant sur l'enveloppe qui entourre la boite, le nom au long: "Dr Williams Pink Pills for Pale People. En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste, à 50 cents la boite ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr. Williams Medecine Co., Brockville, Ont.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Séance régulière du Conseil de Ville lundi prochain.

—Un "Micstrels Show," vient de visiter Winnipeg.

—Les dernières pluies ont fait partout verdir le sol.

—La vente des terres dans la province est toujours considérable.

—La "Fête des Arbres", vendredi prochain. Il y aura ce jour-là excursion à Brandon.

—Les boulangers de Winnipeg sont en grève depuis vendredi dernier.

—M. l'Inspecteur Goulet est déménagé à Saint-Boniface sur la Rue Masson.

—On vient de former à l'Académie Ste. Marie de Winnipeg une association du "bon parler français."

—SERVANTE — On demande une servante. Pas de lavage. S'adresser à Madame MÉDÉRIC CYR.

—Les semailles se poursuivent avec activité dans toute la province. Le nombre d'acres qui sera mis en culture sera plus considérable que jamais.

—Le Canadian Northern fera une excursion au Portage La Prairie, le 24 de mai, le jour de la Fête Victoria; le prix de passage est d'une piastre aller et retour.

—M. Jos. Lecomte a déménagé son Bureau à Winnipeg, au même endroit que celui de M. C. H. Royal, avocat audessus du magasin de Richard & Cie.

—Nous commençons aujourd'hui en 4ème page une jolie nouvelle: Les deux Portraits" Nous croyons qu'elle plaira à nos lecteurs.

—M. le Docteur et Mde Lambert donnaient dimanche dernier une agréable veillée d'intimes en l'honneur de M. le Docteur et Madame Larose.

M. Arthur Ménard de Marshall, Argyle Co. Min. désire prendre une terre à ferme au Manitoba, avec animaux si possible. On pourra communiquer à ce Monsieur par lettre.

—Les dernières pluies ont occasionné des effondrements de terre dans plusieurs rues où l'on a construit des égouts l'automne dernier. Des fanaux placés aux endroits dangereux avertissent les passants.

—Il y a sur la passerelle du nouveau pont une planche brisée qui donne une ouverture dangereuse. Il n'y a pas de meilleur endroit pour se casser une jambe dans l'obscurité.

Des centaines de personnes sont d'accord sur le fait que le Pain-Killer a soulagé plus de douleurs que n'importe quel autre remède. Il est sans égal pour la diarrée et la dysenterie Il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, Perry Davis. 25c. et 30c.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte déclarant les pouvoirs corporatifs de la Trans-Canada Railway Company en pleine force et effet; aussi consolidant et amendant les actes relatifs à la compagnie de manière à étendre de temps de la construction et de l'achèvement du chemin de fer commencé à Roberval; donnant à la compagnie droit de circuler sur les lignes de Québec et Lake St. John Railway de Roberval à Québec et Chicoutimi; et pour augmenter le nombre des directeurs provisoires et ordinaires; et pour autres fins.

HAMEL, TESSIER & TESSIER,
Avocats des requérants.
Québec, 13 février 1902.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte incorporant The Canadian Northern Express Company avec tous les pouvoirs nécessaires et usuels de bureaux d'une Compagnie d'Expres; aussi d'un acté incorporant The Canadian Northern Telegraph Company avec tous les pouvoirs nécessaires ordinaires d'une compagnie de télégraphe et de téléphone.

Z. A. LASH,
Avocat des requérants.
Daté ce 14ème jour de Fév. 1902. 19-2 91.

AVIS

Avis est par les presentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un Acte incorporant la Metropolitan Bank of Canada avec les pouvoirs usuels des Banques sous l'acte des Banques et ses amendements,

J. H. COBURN,
Avocat des requérants.
Daté ce 14ème jour de Fév. 1902. 19-2.9;

AVIS

Est par les présentes donné aux contribuables de la Municipalité de Montcalm que le Rôle, d'évaluation de 1901 a été adopté pour l'année 1902.

Que toute personne est invitée a examiner le dit Rôle au Bureau du secrétaire Trésorier à Saint-Jean-Baptiste de cette date au (10) dix de mai 1902, et tous ceux qui désireraient porter des plaintes contre le dit Rôle doivent déposer leurs plaintes au Bureau du dit Secrétaire-Tresorier le ou avant le 10ème jour de mai 1902.

Que le conseil siégera en cour de Révision pour considérer les dites plaintes et Réviser le dit Rôle le 30 mai A. D. 1902, a dix heures A. M. a Letellier à la Salle Municipale.

Donné sous ma signature à Saint-Jean-Baptiste ce premier jour d'Avril A.D. 1902.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier,
9-4 fins, Mun. de Montcalm

APICULTURE

CONFERENCE DE M. A. DUPASQUIER

(Suite)

Troisièment nous disons un local obscur et tranquille.

Ces conditions sont nécessaires pour un bon hivernage. Si les abeilles pendant leur réclusion jouissent de la lumière elles seront toujours amenées à sortir de leur demeure et voler dans l'appartement, sans qu'elles sachent rentrer dans leur ruche et elles ne seront jamais tranquilles. Il en est de même si les ruches reçoivent souvent des chocs. Les ruches dans ces conditions sont toujours agitées et elles consomment beaucoup. Au printemps ces populations semblent fatiguées: certes je n'ai pas l'intention de dire que quelques abeilles qui s'échappent de la ruche et ne savent y rentrer peuvent la compromettre. Cela est vrai, mais si la chose doit se répéter pendant des mois, ces populations en seront notablement affaiblies.

Il faut donc, si le local qui contient les abeilles a du jour, adapter une étoffe sombre qui masque tout l'endroit où sont confinées les ruches de manière à leur rendre l'illusion de la nuit. Cette étoffe ne doit pas coller contre les ruches, elle doit laisser un espace entre celle-ci afin de laisser circuler l'air.

Il est de plus nécessaire de protéger les ruches de tout choc qui dérange les abeilles et les invite à en rechercher les causes en sortant de leur demeure, ou en se jetant sur leurs provisions.

Je me permettrai de signaler un ennemi du repos des abeilles c'est le chat. Cet animal dans ses pérégrinations saute de ruche en ruche et met ainsi les populations en émoi. Il est bon de protéger les ruches contre ses méfaits d'une manière ou d'une autre.

Enfin une température 30 et 40. Pourquoi cette température? Parceque dans cette condition atmosphérique l'abeille ne souffre pas, quoiqu'il fasse trop froid pour qu'elle puisse travailler: Que fait-elle? elle attend, elle se repose, la nature le veut et elle s'y conforme sans effort pour autant que la température se maintiendra dans ces limites; plus froid elle souffre, plus chaud elle devient inquiète. Quand le local où sont confinées les abeilles pour passer l'hiver possède les qualités voulues de température d'air, de tranquillité, peu de profanes supposeront que des milliers, des centaines de mille êtres vivants et bien armés sont là tout prêts à faire acte de présence; un petit bruit accuse seul leur vitalité et c'est tout.

Si par contre le thermomètre montre au dessus de 45, elles deviennent inquiètes; la ruche fait entendre un bourdonnement plus fort, elles se mettent en mouvement de tous côtés afin de découvrir le jour. Les populations qui ont hiverné dans ces conditions se trouvent ordinairement au printemps fatiguées. Ces ruches dont la population s'est épuisée, s'est pour ainsi dire dépensée en vains efforts, est sujette au printemps à se dépeupler. On aperçoit chaque jour qu'il y a moins d'abeilles qui sortent ou qui entrent dans ces ruches; effet de la fatigue. Elles meurent d'épuisement; en plus elles sont sujettes à être pillées et demandent à être surveillées de près.

Supposons maintenant le contraire, c'est-à-dire une température plus basse; il faut un grand froid pour faire périr une colonie bien constituée. Mais cette population dépensera énormement pour maintenir la chaleur voulue dans la masse d'abeilles, et elles ne verront le printemps pour autant qu'elles auront une quantité de vivres considérable. Une ruche dans ces conditions peut dépenser soixante à quatre vingts livres de miel d'un hiver, tandis qu'une ruche placée dans les conditions voulues dépensera de dix à quinze livres en moyenne pendant le même laps de temps.

Enfin, suffisamment de vivres, même plus qu'il n'en faut.

Une idée fausse est de ne laisser aux ruches que ce que l'on croit absolument nécessaire pour passer l'hiver. A ce taux là vous risquez de laisser périr vos ruches alors qu'un printemps tardif arriverait sans que vous ne l'ayiez prévu. Ne craignez pas, les abeilles n'abuseront jamais de leurs richesses. Un fait à remarquer, est que les ruches qui sont bien pourvues de miel au printemps se développent beaucoup plus rapidement que celles qui sans être dans la nécessité, n'ont que le nécessaire. Ce fait est constaté par Dadant et par d'autres encore. L'apiculteur est loin de soigner ses intérêts en étant trop exigeant avec ses abeilles.

(A suivre)

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant la Sovereign Life Assurance Company of Canada pour effectuer les affaires ordinaires d'assurance sur la vie sous toutes ses formes et dans tous ses départements.

HUNTER & HUNTER,
Solliciteurs des requérants.

Daté à Toronto ce 13ème jour de janvier 1902. 28-1 9ins.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LES DEUX PORTRAITS

No. 1

C'était le jour du "vernissage" à l'exposition des Beaux-Arts de 188...

Dans le salon carré, une foule compacte se pressait devant un portrait placé sur la cimaise: en un cadre de peluche bleu pâle, une tête blonde de jeune fille, adorable d'expression.

L'œuvre était signée d'un nom inconnu.

La cérémonie du "vernissage" n'est, on le sait, qu'un prétexte—pour les femmes à l'exhibition des toilettes nouvelles,—pour les hommes à la vue de jolies personnes bien mises et à la rencontre d'amis—Elle diffère des répétitions générales du théâtre en ce que, au théâtre, on joue véritablement et consciencieusement la pièce annoncée; au vernissage, au contraire, on passe vite devant la peinture et c'est à peine si l'on y discute le mérite des trois ou quatre toiles promises au succès.

Cette affluence de curieux devant le portrait dont nous venons de parler n'était donc qu'une de ces exceptions qui confirment la règle.

N'eût, d'ailleurs, l'éblouissante beauté du modèle suffi à captiver la plus rétive admiration, un ignorant se fût fait idée de la valeur artistique de l'œuvre au seul manège des artistes qui défilaient devant elle et dont les visages exprimaient pour la plupart l'étonnement et le dépit... Les critiques mêmes ne s'écartaient point d'un ton de considération respectueuse et, pour nombreuses qu'elles se fussent, n'en donnaient pas moins à cette toile une importance mieux constatée... Bref, le peintre qui avait "pondu" ce morceau-là n'était pas le premier venu, et un triomphe s'organisait pour lui... Deux maîtres illustres avaient daigné s'attarder longuement à discuter de ses qualités et de ses défauts, et déclaraient même que Jean Courteville unissait à une science parfaite et à un grand instinct de coloriste, une habileté de "patte" extraordinaire et un goût d'artiste accompli.

Si bien que ce Jean Courteville, presque ignoré tout à l'heure, était devenu subitement célèbre. On le désignait déjà pour le prix du Salon et son nom courait toutes les bouches.

Au premier rang des admirateurs étaient venus l'archi-millionnaire américain, M. George Pulsford, et sa fille, miss Nelly... Miss Nelly était une splendide brune aux allures d'amazone, grande, svelte, les cheveux jetés en arrière en boucles libres et bleuissantes, les yeux ardents sous de longs cils soyeux, les lèvres pourprées entr'ouvertes en sourire sur des dents éclatantes, petites, et rangées comme perles en écrin... Un passionné ravissement l'avait prise devant le portrait blond. Sa joie de voir une aussi jolie chose se traduisait en exclamations laudatives à épuiser le dictionnaire anglais et le français, tant à l'adresse du peintre qu'à celle du modèle.

Charmant tableau, en effet, que cette tête mignonne au possible, d'un dessin raphaëlesque vraiment, tant les lignes en étaient pures, le modèle gracieux, la pose naturelle, suave l'expression. L'humide limpidité, la clarté, la douceur des yeux d'azur, le jeu de la lumière dans les frisettes dorées, le demi-sourire des lèvres, le sang rose courant sous la chair nacrée, l'artiste avait su rendre tout cela avec une si exquise simplicité qu'on se croyait devant le rêve réalisé de la grâce et de la beauté. On ne savait auquel s'extasier, du charme miraculeux de ce visage ou de l'habileté de celui qui l'avait peint.

Le Catalogue ne portait aucune explication... Portrait de Mlle X***. On y lisait seulement la date de naissance du peintre. Il n'avait pas vingt-cinq ans...

Après qu'elle eût vu ce portrait, miss Nelly ne voulut plus rien voir... Elle eût donné toutes les toiles du Salon pour celle-ci. Il fallut que son père la ramenât plusieurs fois l'admirer,—ce dont pestait à part soi, en bâillant, le gros homme.

—Il faut, lui dit-elle, que vous me trouviez et m'ameniez ce Courteville. C'est un grand artiste, et jamais je ne permettrai à un autre de faire mon portrait.

M. George Pulsford s'inclina, car il n'avait point l'habitude de résister aux caprices de sa fille.

En ce moment, un reporter qui les avait reconnus inscrivit leurs noms sur son carnet. Les reporters ne manquent jamais de citer les millionnaires et les jolies filles.

—Bonjour, Cary! fit M. George Pulsford, qui avait vu le mouvement et se trouvait flatté... Un renseignement, s'il vous plait? ...Connaissez-vous ce Court... Courte...?

—Courteville? dit miss Nelly.

—Tenez, répondit Cary, c'est ce joli garçon qui vient d'arriver et qu'on entoure si bien... Bonjour, Jean!

Une foule de mains se tendaient, en effet, vers le nouvel arrivant, et de tous côtés lui venaient des félicitations: "Bravo! très bien! parfait! chef-d'œuvre!"

Le jeune homme, un peu embarrassé de son triomphe, cherchait à plaire et rendait machinalement leurs poignées de mains à des gens qu'il connaissait à peine, mais qui, à cette heure tenaient à passer publiquement pour ses amis. Cependant la joie du succès allumait son regard, et une petite fièvre agréable lui mettait le sang aux pommettes.

C'était un joli garçon, comme avait dit le reporter, de figure avenante et de taille bien prise, simple de tenue et le regard ouvert, avec une fine barbe taillée en pointe, des cheveux très blonds coupés ras, et surtout un charmant aspect de jeunesse.

Quant miss Nelly sut que c'était là Jean Courteville en personne, l'auteur du fameux portrait l'homme du jour, il fallut que le journaliste le lui présentât.

Il se trouva que le jeune homme avait autant d'esprit qu'on lui savait déjà de talent et de beauté. Il eut vite fait de conquérir complètement l'Amérique. L'Américaine sut bientôt par Cary que Courteville était garçon, pauvre, amoureux seulement de son art, et qu'il vivait de ses portraits de 3 à 400 francs l'un. M. George Pulsford proposa à l'artiste de peindre sa fille pour 5000 francs, ce dont celui-ci fut suffoqué au point qu'il n'eût pas répondu si son ami ne lui eût donné un grand coup de coude. Il fut décidé que miss Nelly viendrait poser chez le peintre et que les séances commenceraient à huit jours de là.

Resté seul avec le journaliste Jean Courteville remonta les Champs Elysées en fumant un regalia divin. Cette journée de triomphe lui semblait un rêve. Un peu gris de son bonheur et peut-être aussi du déjeuner chez Ledoyen, il voyait en marchant danser devant lui des boulevards bleus et des yeux noirs brûlants comme braise... car les yeux et le sourire de Miss Nelly l'avaient bien un peu ensorcelé.

—Eh bien, fit Cary en lui frappant l'épaule, tu me dois une fière chandelle, mon petit. Voilà ta fortune faite, si tu sais tenir ton Américain... et surtout ton Américaine. La gloire, l'amour, la fortune, tout te sourit à la fois... Veinard, va!

Pourtant, lorsque, après avoir serré la main de son ami, le peintre fut rentré chez lui et se retrouva dans son milieu habituel, seul entre les murs intimes de l'atelier où il avait peint le portrait blond, il sentit, sans se bien expliquer avec lui-même, un remords vague s'emparer de lui.

Dans son rêve, au lieu des yeux noirs provocants de l'étrangère, il vit deux beaux yeux bleus, doux et tendres, le regarder tristement. Il les connaissait bien; il en savait par cœur toutes les expressions; il les avait fouillés, scrutés, interrogés, dessinés et peints avec toute son âme d'artiste. Il leur devait son succès d'aujourd'hui. C'étaient les yeux du portrait blond lui-même. Ils appartenaient à une délicieuse personne de dix-sept ans ayant nom Marguerite Bruyère, sa voisine.

Or ce qui mettait au cœur de Jean Courteville ce remords vague et lui faisait lire comme un reproche dans les yeux bleus évoqués de son joli modèle, c'est que, depuis le moment où il avait rencontré miss Nelly, il n'avait pas pensé une minute à la pauvre Marguerite.

Il se sentait coupable au moins d'ingratitude.

* *

Entre les deux femmes qui, en ce moment, occupaient si fort sa pensée, Jean Courteville ne devait pas être en peine pour faire des comparaisons... Le contraste ne pouvait être plus complet; miss Nelly était bien la brune pur-sang, fougueuse, passionnée, empoignante et faite pour le ravage des cœurs... De la vraie race blonde, au contraire, était Marguerite, fine, douce, délicate, sensible, mieux faite pour charmer, séduire et attendrir... L'Américaine se présentait avec la liberté d'allures des filles de son pays, l'orgueil, l'assurance et la morgue d'une reine de beauté et de richesse... La petite voisine pauvre ne montrait qu'un gracieux sourire, le désir de plaire naturel à toutes les femmes, et la caressante modestie de son regard.

Jean Courteville était de l'école éclectique, il n'avait point de parti pris. Il se fût trouvé, cependant, fort embarrassé s'il eût eu, comme Pâris, à décerner ici la pomme de beauté. Il faut d'ailleurs dire qu'aucune préoccupation amoureuse n'entrait encore dans son esprit. Si les ouvertures de ces deux visages tenait une si grande place dans sa rêverie, c'était surtout un intérêt artistique qui les y confondait. Conquis par la brune, il n'en restait pas moins charmé par la blonde; mais ce qu'il voyait surtout en elles, c'était l'œuvre qu'il venait d'achever et celle qu'il allait entreprendre. Il n'avait ou ne croyait avoir en lui que l'enthousiasme du peintre pour le modèle, et ne pensait nullement qu'un sentiment autre pût être éclos en son cœur.

A Suivre